

1^{er} CONGRES DES AUTOCHTONES FRANCOPHONES
AGADIR
(02-05/11/2006)

**La solution des autonomies régionales
pour la prévention et la résolution des conflits**

Ferhat Mehenni
Porte-parole du Mouvement pour l'Autonomie de la Kabylie
(MAK)

Depuis la chute du mur de Berlin, de nombreux conflits ont éclaté, çà et là, dans les anciennes colonies européennes et les Balkans. En général, ils mettent aux prises, soit des peuples d'un même pays, censés former une même nation, comme au Rwanda, en Somalie, en Côte d'Ivoire, au Soudan et en Afghanistan, soit des peuples opprimés par un État, comme les Kurdes en Turquie et en Irak, les Kabyles en Algérie ou les Touaregs au Mali et au Niger, les Tchétchènes en Russie.

Aussi, est-il temps de se poser les vraies questions pour désamorcer cette poudrière sur laquelle sont assis de nombreux États africains et orientaux, particulièrement dans les anciennes colonies européennes. Bien que notre intervention, aujourd'hui, ne concerne que les Autochtones francophones, notre propos n'en est pas moins valable pour ceux anglophones, même si leur décolonisation a été moins violente que la nôtre, les lusophones ou, dans une moindre mesure les hispanophones.

Prévention des conflits

Quelles sont les causes essentielles de ces conflits ? Si la communauté internationale peine à faire la paix au moment où la violence se déchaîne, ne serait-il pas plus sensé de se doter des moyens de les empêcher ? Jusqu'ici, l'ONU s'est davantage préoccupée des incendies déclarés que de leur prévention, n'y aurait-il pas lieu pour l'avenir, d'envisager des modes de gouvernance et des règles de droit à même d'assurer une relative stabilité internationale ? C'est ce qui devrait être l'un des défis des instances internationales pour ce 21^e siècle.

Les causes des conflits

Souvent, les conflits ont pour source des injustices inadmissibles et insupportables pour les opprimés. Les conflits violents d'aujourd'hui ont changé de nature. Ils ne sont plus comme auparavant le fait de frontières ou de volontés impériales. Ils découlent davantage de problèmes internes à chaque État souverain qu'externes. Les plus courants sont ceux ayant pour motifs les dénis identitaires et le monopole du pouvoir au profit exclusif d'un groupe communautaire ou régional dans des pays multiethniques. Beaucoup de théoriciens et d'acteurs politiques imputent encore cela à l'absence de démocratie. Il suffirait, selon eux, que ces pays y accèdent pour que ces problèmes disparaîtraient d'eux-mêmes. C'est là, malheureusement, où siège l'erreur : Dès lors que les clivages, pour ne pas dire les lignes de fracture traversant les sociétés sont d'abord ethniques avant d'être politiques, la loi du nombre qui avantage un peuple au détriment d'un ou plusieurs autres dans un même pays n'est plus de la démocratie, mais de la dictature. Les haines entre peuples dominants et dominés y renvoient souvent à des injustices similaires à celles de la colonisation. Il y a par conséquent **incapacité**, au premier degré, **de la solution démocratique**,

au sens occidental du terme, à résoudre les conflits ci-dessus. La démocratie est le poumon d'un pays tant qu'elle met en oeuvre des partis et des leaders politiques porteurs d'idées politiques et de projets de société au moyen du débat public. Lorsque ce sont des peuples qu'elle met en compétition elle cesse d'être une pratique politique pour se transformer en une véritable guerre. L'objectif n'est plus une simple conquête du pouvoir mais la domination ethnique. C'est un colonialisme d'un type nouveau. Alors, la haine et le ressentiment deviennent de tous les côtés les seuls éléments mobilisables, à portée de la main du premier venu et qui font office de règles de fair-play entre les différents protagonistes. Le pays n'en est plus un. Après ses lézardes, sa partition est inscrite en filigrane d'un irréversible processus historique de démantèlement.

Si, même en Europe, cette démocratie dont Churchill disait qu'elle était « le pire des systèmes après tous les autres » n'a pu être une solution ni pour les peuples de l'ex-Yougoslavie, ni pour les Corses et les Bretons en France, les Basques, les Catalans et les Canariens en Espagne, ni encore pour les Irlandais et autres Ecosseis au Royaume-Uni, comment pourrait-elle l'être pour nos pays aux compétences et à la culture démocratique particulièrement en deçà des exigences de l'heure ?

En effet, les classes politiques au pouvoir, dans les pays anciennement colonisés, se basent toujours sur la souveraineté de leur État pour justifier, sur le plan international, leur légitimité à légiférer contre le Droit à l'intérieur de leurs frontières respectives. Malgré l'apparition, au début des années 80, de la notion de « devoir d'ingérence humanitaire internationale » le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures de chaque pays reste la règle observée presque par tous. Tant que les intérêts de l'Occident ne sont pas remis en cause, celui-ci ferme complaisamment les yeux sur les injustices et les exactions commises par des États contre leurs propres peuples.

Si ce mode de fonctionnement du monde génère toujours autant de conflits, c'est en raison d'une évolution historique du monde qui a généré une incompatibilité avérée **entre le droit des États et le droit des peuples**. Celui-ci reste d'ailleurs à préciser. La charte des droits des peuples adoptée à Alger en 1976 mériterait une révision et une nouvelle consécration, cette fois solennelle, par la communauté internationale. **Il serait même vital que le droit des peuples y prime sur le droit des États**. Les États issus de la décolonisation, dans l'écrasante majorité des cas, a violemment confisqué, à son profit exclusif, le fragile équilibre qu'il devait y avoir entre lui et la société, entre lui et les peuples qu'il gouverne, et auquel il préfère sa dictature. L'état-nation y reste donc problématique. Si on y ajoute le fait que les pouvoirs en place entretiennent volontairement une **confusion entre l'État et la Nation** tout en nourrissant la haine entre leurs différents peuples à l'intérieur de leurs frontières afin d'empêcher toute émergence d'une société civile à même de lui faire contrepoids, il n'y a plus de place à une évolution salutaire de la situation en dehors d'un système de gouvernance autonome pour chacun des peuples qui composent chaque pays.

La problématique de l'État-nation.

Jusqu'ici, dans chaque pays décolonisé, il existe un État, mais pas de Nation, au sens de communauté solidaire dotée d'une conscience de soi, d'une identité collective et d'un projet d'avenir commun. En fait, cet État est confronté à plusieurs nations irréductibles à l'une d'entre elles. Elles n'arriveront à en former une autre que volontairement, par adhésion et non par coercition, par contrainte. Donc, une nouvelle nation est toujours possible en théorie, mais à condition qu'elle soit la **somme des nations** coexistant dans un même pays et non en tant que fusion de celles-ci dans l'une d'entre elles qui les domine numériquement, politiquement ou militairement. On voit d'ailleurs toute la difficulté éprouvée par l'Europe à en bâtir une, même à

travers une démarche volontariste de ses États membres. Ne l'oublions jamais, **toute nations se bat toujours contre sa mort.**

L'autre évidence que l'on a tendance à ignorer est le fait que c'est la nation qui crée l'État et non l'État qui crée la nation. Les processus de formation des nations se sont toujours réalisés *in fine* par la mise sur pied d'un État. Malgré des problèmes de frontières qui restent longtemps en suspens, une nation matérialise, en général, son existence en se donnant un État pour se faire respecter à l'extérieur et pour organiser le fonctionnement de sa société, y faire régner l'ordre et la sécurité à l'intérieur. Dans les pays décolonisés, nous sommes dans le cas de figure inverse : l'État est déjà créé par et pour le colonisateur, indépendamment des différentes nations ainsi asservies par lui.

Même si le mouvement national s'est souvent formé conjoncturellement sur la base de l'opposition commune au colonialisme de l'ensemble des composantes régionales de chaque pays, il n'a jamais été dit qu'une fois leur « libération » acquise, ces peuples renonceraient à leurs différences identitaires, linguistiques et culturelles et, parfois confessionnelles pour vivre en paix entre elles. De toutes les façons, l'État colonial, repris tel quel par les nationaux après la décolonisation ne sert jamais les intérêts des peuples nouvellement indépendants. **Il a pour base le déni et non le droit.**

Ceci aggrave un peu plus la contradiction entre État et nation. On le voit très bien, à travers l'exemple des pays colonisés par la France dont le legs idéologique est justement très loin de la philosophie des Lumières qui, pourtant, fait toujours sa grandeur.

La France et ses responsabilités historiques.

La responsabilité de la France dans la situation actuelle des pays anciennement colonisés par elle ne réside plus dans les discriminations d'antan. La plupart des générations actuelles vivant dans ces pays n'ont jamais connu le colonialisme. Pour la France, aujourd'hui, le débat ne doit plus porter sur « les aspects positifs de la colonisation » qui en appellent nécessairement leurs contraires, mais sur la manière d'aider ces pays à se démocratiser et se développer sans haine entre les peuples qui composent chaque pays, sans renoncer ni à leur pays actuel, ni à leurs droits légitimes en tant que peuples distincts à l'intérieur de ce même pays, ni enfin, à la francophonie.

Le monde a changé de base, mais la France est restée assise sur son vieux jacobinisme. Il est pour le moins surprenant que devant la perte d'influence qu'elle enregistre depuis quelques décennies déjà, qui s'est aggravée depuis la chute du Mur de Berlin et qui s'accélère depuis le redéploiement américain d'après le 11 septembre 2001, la France n'en analyse pas les facteurs et les conséquences et n'envisage pas sa propre révolution intellectuelle et idéologique pour endiguer ce processus de régression afin de regagner le terrain perdu. Il est urgent qu'elle réalise que **le jacobinisme est condamné par l'Histoire**. S'il n'est pas en fin de vie il n'est qu'en sursis. Si la France pouvait s'en rendre compte à temps, les conflits ivoirien, somalien, kabyle et touareg trouveraient aussitôt leur solution sans pour autant porter préjudice à l'image de la France ni à la francophonie vécue encore, à tort, par les arabo-islamistes algériens, comme, non seulement un reliquat du colonialisme français, mais surtout comme sa permanence.

L'encouragement de solutions fédérales ou des autonomies régionales en Afrique francophone, voire carrément des indépendances dans certains pays et pour certains peuples incapables de coexister dans la paix avec d'autres, est dans l'intérêt supérieur de l'Hexagone pour être vécue partout comme le symbole de liberté et du respect des droits humains et des peuples qu'elle

aurait dû toujours incarner. Il ne serait pas cohérent au regard de ses valeurs séculaires et de ses ambitions d'aujourd'hui de rejeter une telle perspective au prétexte que le fédéralisme correspondrait au modèle allemand et le système des autonomies régionales à l'espagnol. Sa langue reste, avec ses valeurs des Lumières et sa technologie moderne, le meilleur des vecteurs pour son influence sur des sphères géopolitiques très importantes à commencer par l'Algérie où la Kabylie reste un bastion de cette langue et de ces valeurs.

L'autonomie régionale pour la Kabylie

En redessinant la carte de l'Afrique, particulièrement dans sa partie nord, la colonisation française a fait perdre sa souveraineté au peuple kabyle qu'elle a fondu dans un premier temps dans la France des Doms Tom puis dans l'Algérie. Il ne s'agit pas pour nous de rouvrir des plaies de notre Histoire commune, mais d'essayer de cicatriser celles d'aujourd'hui. À partir du moment où la décolonisation ne s'est pas suivie d'une restitution de ses attributs de peuple et de nation à la Kabylie, celle-ci se retrouve piégée par sa propre histoire. Près de quarante-cinq ans après l'indépendance des Algériens, le conflit qui l'oppose encore au pouvoir anti-kabyle d'Alger ne trouve pas de solution. Tant que ce bras de fer était politique, la remise en cause du faux État-nation qu'est l'Algérie n'a jamais eu lieu. À partir du « printemps noir 2001 » où le pouvoir a tiré sur nos enfants pacifiques, nous avons perdu toutes nos illusions quant à une solution de reconnaissance au peuple kabyle de ses droits identitaires ainsi que de ses droits historiques nationaux légitimes dont celui de s'autogouverner dans le cadre d'un État régional. Ce dernier sera adossé et articulé sur l'État algérien dont il reste membre. Toute solution en deçà de ces principes n'en est plus une.

Conclusion

C'est une formidable opportunité historique qui nous est offerte par ce premier Congrès des Autochtones francophones que nous tenons dans cette belle ville d'Agadir, capitale du Sousse qui, parmi d'autres facteurs, était à l'origine de la première guerre mondiale. Cette rencontre est une chance pour l'avenir de la stabilité internationale. Elle est donc nécessaire et vitale pour tous les peuples de la Terre. Prévoir les conflits pour les désamorcer avant qu'ils n'éclatent est un pas qualitatif pour toute l'humanité. Des solutions existent pour tous les conflits opposant des peuples entre eux ou des peuples à leur État. Les autonomies régionales constituent des solutions qui maintiennent l'équilibre géopolitique et stratégique entre les puissances actuelles tout en donnant enfin aux peuples opprimés la possibilité d'accéder à la citoyenneté dans leur propre pays sans avoir à recourir ni à la violence ni à la sécession.

Agadir le 03/11/2006